



LA VILLE DE CHAMP SUR DRAC RECRUTE

Commune du Sud Grenoblois, la Ville de Champ-sur-Drac recrute un animateur pour son service éducation – enfance - jeunesse à temps non complet annualisé (690 heures).

La Direction Education Enfance Jeunesse comprend l'ensemble des animateurs des temps péri et extrascolaires (environ 25 personnes) pour les missions de périscolaire du matin – midi – soir, mercredi – vacances scolaires, séjours, animation jeunesse...et gère les relations avec les 3 écoles.

Ses services sont situés sur le site de la tour de Champ sur Drac, dans un espace dédié.

Elle dispose d'un projet pédagogique ambitieux pour le bien-être des enfants dans le cadre de la continuité pédagogique et l'épanouissement par les actions proposées.

Descriptif de l'emploi

L'animateur (trice) participe à l'élaboration du PEDT (projet éducatif territorial) et à la détermination du projet pédagogique. Il / elle accueille des groupes d'enfants en activités éducatives. Il /elle participe à l'encadrement des enfants.

Missions

Sous l'autorité hiérarchique de la responsable des temps périscolaires et la responsable des temps extra scolaires

Accueil extrascolaire (période à définir : une session de petites vacances et le début de l'été

- Accueillir les enfants/jeunes et les familles au sein de la structure
- Créer et animer des animations sportives, culturelles et artistiques
- Effectuer un bilan à chaque fin de période
- Appliquer les règles de sécurité dans les activités et les déplacements
- respecter les procédures de pointage
- Faire le relais auprès des familles
- Prospector, organiser et préparer un programme d'animation en lien avec les objectifs du projet pédagogiques et tout en respectant le budget alloué
- Anticiper les annulations ou reports d'activités
- Veiller aux respects de la réglementation en vigueur dans un accueil collectif de mineur
- Informer, renseigner et échanger avec les familles
- superviser l'équipe d'animation en temps extrascolaire
- Participation au recrutement d'animateurs Francas et à l'évaluation des stagiaires

Accueil périscolaire du mercredi

- Participer à l'élaboration et mettre en œuvre le projet d'animation en lien avec le projet pédagogique
- Proposer des activités adaptées et variées
- Accueillir les enfants et assurer leur sécurité
- accueillir les parents et les informer
- Accompagner les enfants dans les transports scolaires.
- Pointer et veiller aux listes fournis par le responsable en appliquant la procédure

Installation d'agrès pour les écoles

- Installer et désinstaller les agrès selon une procédure établie
- Veiller aux normes du matériel et faire remonter tout dysfonctionnement
- Veiller à la sécurité des enfants

Profil recherché

BAFA - BAFD

Temps de travail et Rémunération

Conditions statutaires du grade d'adjoint d'animation + 13^{ème} mois - Participation de la collectivité à la prévoyance – COS -
Ouvert aux contractuels

Prise de fonctions le 01/09/2023

Pour tout renseignement : Monsieur Alexandre BONNET-GAMARD, Directeur DEEJ au
04.76.68.73.15

Candidatures à adresser aux adresses mails :

nathalie.gimenez@ville-champsurdrac.fr

alexandre.bonnet-gamard@ville-champsurdrac.fr